

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES RP DU 7 MARS 2019

Présents pour la direction : I. Staes, K. Bellifa, M. Camacho, A. de Geoffroy

Présents pour les salariés : P. Martin, P.-O. Casabianca, J.-B. Vitiello, L. Collet

### **Est-il normal que des journalistes cdd fournissent des contenus pour Internet sans être sous contrat avec France télévisions ?**

Il s'agit d'une interview illustrée d'un chef réalisée par une cdd lors du salon de la pâtisserie à Lyon, sur son temps de repos, et diffusée sur le Web fin janvier.

La direction avait retiré cette question des points à aborder car elle estimait avoir répondu le 7 février (*NDLR à l'oral*). Elle s'étonne qu'Olivier Godard\* ait par ailleurs été informé.

La direction rappelle que cette pratique n'a pas lieu d'être et ne se renouvellera pas, car ce n'est pas de l'actu.

En cas de fait d'actualité important, le tournage est justifié et donnera lieu a posteriori à une régularisation.

Les représentants de proximité expliquent qu'ils ont voulu avoir ces réponses par écrit, d'où cette question une nouvelle fois posée en instance RP.

\*Lettre d'Olivier Godard, DRH du réseau France 3, datant du 1<sup>er</sup> mars 2019 et répondant aux organisations syndicales (extrait): « Je vous confirme que tout travail réalisé par un salarié, sous CDD tout comme les CDI, doit faire l'objet d'une contrepartie financière. Cette situation a donc fait l'objet d'une régularisation »

### **Facebook live sur le carnaval de Nice**

La direction rappelle qu'on est en pleine expérimentation de la VMIX, une mini-régie de réalisation, avec un technicien vidéo mais sans OPS. Elle reconnaît que, sur l'opération carnaval, il y avait des **problèmes de son** et qu'une console son aurait été nécessaire.

Elle a déjà été commandée à Marseille (pour Marseille et pour Antibes aussi ?).

Les représentants de proximité soulignent la nécessité d'avoir au minimum un OPS sur de telles émissions afin que le son et le réseau d'ordre soient professionnels.

La présence d'un OPS n'est pas exclue mais ne sera pas généralisée sur les Facebook live, répond la direction.

Isabelle Staes reconnaît pourtant que la qualité du Facebook live sur le carnaval n'a pas été à la hauteur de ses attentes. Elle affirme qu'une coordination éditoriale aurait été nécessaire et regrette également des problèmes de cadrage de l'image.

Les RP soulignent la nécessité d'avoir de **la préparation pour les journalistes**. La direction répond qu'il s'agit de faire vivre le carnaval, d'où l'absence de préparation.

Les RP insistent sur la nécessité d'avoir du fond pour tenir l'antenne de façon pertinente pendant une heure, quelle que soit l'émission.

Au niveau des **audiences** la direction explique que le live a fait 100 000 vues Facebook et YouTube confondus.

Les représentants de proximité soulignent que le temps moyen de visionnage est de 14 secondes.

La direction se félicite de ce résultat. (car en moyenne, le temps de visionnage est de 6 secondes !)

Précision de la direction : Une **formation aura lieu du 17 au 21 juin** dénommée « caravane : écrire et tourner pour le web », elle formera au Facebook live et mojo douze personnes de France 3 Côte d'Azur, pris au hasard !!!

La direction se réserve le choix des personnels à former, mais à cette heure, nous ne savons pas si ce personnel devra accepter ces formations...

## **Nouveaux métiers**

Dans les nouveaux métiers (voir liste ci-dessous\*\*) il y aura par exemple les chargés d'exploitation audiovisuel – **vidéo et son**. Il y aura des **triquaifications** avec possibilité d'exercer trois qualifications dans une même journée cumulées : rédacteur/jri/monteur sur un même sujet, **pour une seule personne !!!!**

La direction précise que c'est en cours de négociation et que tout ce qui est dit aujourd'hui peut être modifié.

La **formation obligatoire que suivent tous les documentalistes** cette année (*NDLR notamment un module « Développer les compétences numériques en documentation » comportant « l'écriture enrichie sur le Web »*) est, selon la direction, à distinguer du métier de documentaliste rédacteur numérique .

Dans le premier cas, c'est pour contribuer ponctuellement au web.

Dans le deuxième cas, c'est un nouveau métier\*\*, qui donnera lieu à une formation, comme tous les nouveaux métiers.

\*\*Liste des nouveaux métiers fournie par la RH (en cours de négociation) :

- Chargé d'exploitation audiovisuelle (mise en image, préparation d'émission, illustrations, mixage)
- Technicien d'exploitation des plateaux (installation et maintenance du matériel)
- Technicien d'exploitation des décors (réalisation, montage démontage de décors)
- Jri monteur
- Rédacteur monteur
- Journaliste tri-qualifié (écriture, image, montage)
- Documentaliste rédacteur numérique
- Chef d'édition régionale (édition conducteur synthés)
- Gestionnaire d'antenne et d'éditions (grille des programmes, suivi des éditions d'informations)
- Cadre d'exploitation des reportages (préparation, exploitation image et son des captations et transmissions)

-Monteur infographie (illustration montage)

### **Les conditions de la RCC**

Des négociations sont en cours, rappelle la direction, avec FO, le SNJ et la CFDT. Ce sont essentiellement des mesures d'âge avec une double indemnité. Il y aurait **une dizaine de salariés** qui pourraient être concernés à France 3 Côte d'Azur.

La direction confirme qu'il y aura mille suppressions de postes. Ce ne sera **pas forcément un remplacement sur deux**. Le but est bien de supprimer 1000 postes.

S'il y a 1200 départs il n'y aura que 200 embauches. S'il n'y a que 800 départs en RCC, il y aura 0 embauches.

### **1h d'antenne supplémentaire, le midi et le soir**

La direction n'annonce pas de moyens supplémentaires pour ces minutes d'antenne supplémentaire.

La direction rappelle que **d'ici 2022**, un grand chantier est en place avec:

- 3 fois plus d'antenne régionale,
- 2 fois plus d'info régionale,
- une montée en puissance sur le numérique.

Pour ce qui est de **septembre 2019**, la direction ne donne pas de créneau horaire précis et affirme que la réflexion est en cours.

Les représentants de proximité s'inquiètent d'une **fusion avec France 3 Marseille** compte tenu de l'absence de moyens et de notre situation géographique comme un grand jt Paca qui serait fait à Marseille, par exemple.

La direction répète que rien n'est décidé en ce sens et que d'ailleurs, ce n'est pas à l'ordre du jour, dans aucune réunion de direction.

Cependant, des **mutualisations de moyens et des reportages transversaux** sont une piste envisagée.

### **OPS / agent de sécurité sur les reportages gilets jaunes**

La direction a remplacé les OPS par des agents de sécurité, car certains journalistes en ont fait la demande.

Elle se réserve la possibilité de systématiser l'agent de sécurité ou de continuer à mettre en oeuvre le système « à la demande » (agent de sécurité ou équipe de trois avec OPS).

## **Salariés ayant des préconisations médicales**

La direction ne communique pas le nombre de personnes ayant des préconisations médicales, ces informations étant confidentielles (sous secret médical). Cependant, elle rappelle qu'elle peut intervenir auprès des cadres si une préconisation n'était pas respectée.

## **Frais de mission, ZR et tickets restaurants : que va-t-il se passer en juillet?**

Au mois de juillet 2019, **les forfaits des missions n'existeront plus** (découchés, repas, tournages à plus de 50 km). Il faudra fournir les factures pour être remboursé.

Pour les reportages dans une zone de moins de 50 km, **l'indemnité ZR serait pour l'instant maintenue.**

Tout cela fait actuellement l'objet de négociations.

## **Pressed**

Toujours pas de réponse de la direction parisienne sur la remise en service de ce logiciel de recherche.

## **Indemnités kilométriques pour les déplacements vélos**

La direction de la Qualité de vie au travail a écarté la piste des IKV.

Les pistes à étude sont :

- Remboursement partiel des déplacements velib (Paris)
- Ecosystème pour favoriser l'usage du vélo avec aide à l'équipement, en accessoires.
- Accessibilité (installation de garages à vélos dans les bâtiments qui n'en ont pas).

Les RP soulignent que de nombreux bureaux sont en dehors des systèmes de partage de vélo type velib et que l'ikv est une solution que nous devons proposer à la direction de la Qualité de vie au travail.

La direction veut bien transmettre cette proposition.

## **Validation des heures sup**

Les heures supplémentaires sont faites à la demande de l'employeur et doivent être validées par le manager. C'est sa responsabilité !

Cela concerne surtout les journalistes qui sont au décompte horaire (8h45 par jour).

En cas de grosse actu où l'équipe est mixte (décompte horaire et forfait jour), on part et on règle ça après. On applique la règle mais avec la souplesse nécessaire.

Tout ce qui est prévisible demande une validation du manager car cela s'anticipe.

Rappel des règles à faire clairement auprès des managers...

## **iMedia et mise à disposition des rushes pour la rédaction nationale**

Les RP soulignent la dangerosité d'un partage total des rushes via iMedia.

La direction rappelle qu'il faut instaurer des règles mais qu'il est nécessaire de partager nos rushes.

Prochaine réunion le 4 avril, n'hésitez pas à nous faire parvenir des points importants à vos yeux à traiter...